

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 22 mai 2023 (062023012).

Le Conseil du 6^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France :

DELIBERE

Article unique : l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 22 mai 2023 est